

POPULATION

En Poitou-Charentes, 11 400 étudiants travaillent

En 2006, la région compte 293 000 jeunes de 15 à 29 ans, dont 49 000 étudiants. À Poitiers, un habitant sur cinq est étudiant. Dans la région, les étudiants vivent plus fréquemment seuls et sont peu nombreux à vivre chez leurs parents. Un étudiant sur trois habitait hors de la région 5 ans plus tôt. Près d'un étudiant sur quatre travaille. Cette part augmente avec l'âge, passant de 7 % à 18 ans à 60 % après 27 ans. Une fois leurs études terminées, environ neuf jeunes sur dix occupent un emploi. Le diplôme favorise globalement l'insertion professionnelle. Mais un diplômé d'un bac +3 ou plus sur cinq occupe un poste d'ouvrier ou d'employé.

En 2006, 293 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans vivent en Poitou-Charentes (illustration 1). Ils représentent 17 % de la population, soit 2 points de moins qu'en métropole. Cette proportion est plus élevée dans les grandes villes de la région (24 %), qui offrent plus d'opportunité d'études et d'emplois.

Poitiers, 1^{ère} « ville étudiante » de France

Parmi ces jeunes, 49 000 sont étudiants. Il s'agit de jeunes âgés de 16 à 29 ans, ayant au moins le bac et inscrits dans un établissement d'enseignement. Ils

représentent en moyenne 2,9 % de la population. Ils sont concentrés dans les villes centres des pôles urbains. 20 % de la population est étudiante à Poitiers, 9 % à La Rochelle. Avec 8,6 étudiants de 18 à 24 ans pour 100 habitants, l'aire urbaine de Poitiers est la 1^{ère} ville étudiante de France pour sa densité d'étudiants, devant Montpellier, Rennes, Nancy, Grenoble et Besançon. Selon cet indicateur, La Rochelle figure au 26^e rang, devant Paris.

Plus de la moitié des étudiants de la région effectuent leur formation dans l'aire urbaine de Poitiers, un sur cinq

Les jeunes et les étudiants se concentrent dans les grandes villes

Effectifs de jeunes et d'étudiants en Poitou-Charentes en 2006 (illustration 1)

| | Population 2006 | Nombre de jeunes de 15 à 29 ans | Part des 15-29 ans (en %) | Nombre d'étudiants au lieu de résidence | Part des étudiants (en %) |
|----------------------------|------------------|---------------------------------|---------------------------|---|---------------------------|
| Pôle urbain - ville centre | 429 952 | 102 970 | 23,9 | 31 481 | 7,3 |
| dont : Poitiers | 88 776 | 33 370 | 37,6 | 17 791 | 20,0 |
| La Rochelle | 77 196 | 18 865 | 24,4 | 6 610 | 8,6 |
| Angoulême | 42 096 | 9 852 | 23,4 | 1 997 | 4,7 |
| Niort | 58 066 | 11 716 | 20,2 | 1 961 | 3,4 |
| Pôle urbain - périphérie | 203 598 | 33 631 | 16,5 | 5 561 | 2,7 |
| Périurbain | 433 780 | 64 546 | 14,9 | 5 984 | 1,4 |
| Espace à dominante rurale | 656 793 | 92 149 | 14,0 | 6 124 | 0,9 |
| Poitou-Charentes | 1 724 123 | 293 296 | 17,0 | 49 149 | 2,9 |

Source : Insee (Recensement de la population 2006 - exploitation principale)

Note de lecture : 17 791 étudiants habitent à Poitiers. Ils représentent 20 % de la population.

dans celle de La Rochelle, 8 % dans celle d'Angoulême et 5 % dans celle de Niort.

Près de deux étudiants sur cinq vivent seuls

En 2006, 38 % des étudiants habitant en Poitou-Charentes vivent seuls, c'est le plus fort taux des régions françaises. En métropole, seul 24 % des étudiants vivent seuls. Contrairement aux autres régions qui possèdent de grandes aires urbaines, le Poitou-Charentes est une région plus rurale et les étudiants sont souvent obligés de quitter le domicile familial pour poursuivre leurs études. La part des étudiants qui vivent chez leurs parents y est logiquement plus faible : 30 % contre 46 % en métropole. La vie en couple, qui concerne environ un étudiant sur huit, y est plus fréquente que dans les autres régions. Environ un étudiant sur dix partage son logement avec d'autres personnes sans lien de parenté entre eux, c'est la colocation. Les foyers pour étudiants abritent 9 % des étudiants de la région.

Le mode de cohabitation des étudiants varie avec l'âge (illustration 2). À 18 ans, 41 % des étudiants du Poitou-Charentes vivent chez leurs parents, contre 60 % au niveau national. En Poitou-Charentes, dès 19 ans, vivre seul est plus fréquent que vivre chez ses parents. Dans les autres régions, il faut attendre 25 ans en moyenne. À 26 ans, la vie en couple devient prédominante pour les étudiants de la région.

Les étudiants de l'aire urbaine de La Rochelle vivent plus fréquemment chez leurs parents que ceux de Poitiers. Ils sont également plus souvent en colocation. À La Rochelle, les loyers sont plus élevés et les foyers-étudiants accueillent en proportion deux fois moins d'étudiants qu'à Poitiers.

Les étudiants vivant seuls habitent majoritairement un petit logement : 41 % d'entre eux logent dans moins de 25 m², 44 % disposent de 25 à 40 m² (illustration 3). Les étudiantes vivant seules occupent des logements plus grands. Après 25 ans, la part des étudiants vivant seuls et occupant un logement de moins de 25 m² tombe à 28 %.

La colocation permet aux étudiants de diminuer les coûts et/ou d'occuper

un logement plus grand. En Poitou-Charentes, 65 % des étudiants vivant en colocation partagent leur logement à deux, 20 % à trois. Dans les autres régions, les colocations à deux ne représentent que 54 %, celles à trois, 23 %. Les colocations à deux se font majoritairement dans des logements de 40 à 70 m², celles avec trois personnes dans des logements de 70 à 100 m².

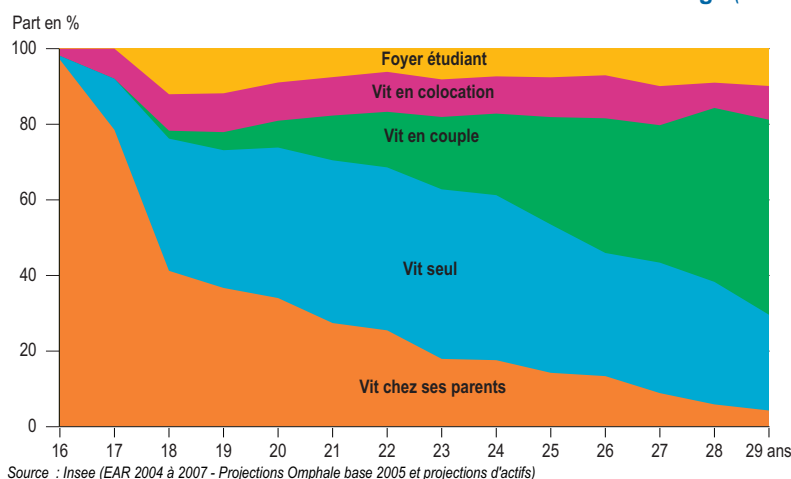
Les études retardent la mise en couple. Ainsi, entre 18 et 24 ans, la vie en couple est trois fois moins fréquente chez les étudiants que chez les non étudiants. Après 25 ans, elle reste quasiment deux fois moins fréquente.

Un étudiant sur trois habitait hors de la région 5 ans auparavant

Un tiers des étudiants du Poitou-Charentes habitaient dans une autre région ou à l'étranger il y a 5 ans (illustration 4). Selon cet indicateur, la région figure dans le peloton de tête des régions françaises, avec Midi-Pyrénées, Limousin et Languedoc-Roussillon. Cette proportion est de 48 % parmi les plus âgés (25-29 ans) et les plus diplômés. S'ils sont bien étudiants à la date du recensement, 5 ans auparavant, la plupart d'entre eux étaient encore lycéens. Ces migrations d'étudiants sont

Dès 19 ans, les étudiants sont plus nombreux à vivre seuls ou en couple que chez leurs parents

Mode de cohabitation des étudiants en Poitou-Charentes selon l'âge (illustration 2)



Les étudiants vivent plus souvent seuls que les autres jeunes

Mode de cohabitation et superficie du logement des jeunes du Poitou-Charentes (illustration 3)

| | 18-24 ans | | 25-29 ans | |
|-------------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| | Étudiants | Non étudiants | Étudiants | Non étudiants |
| Chez ses parents | 30,7 | 46,8 | 10,9 | 12,7 |
| Seul | 40,2 | 12,5 | 34,3 | 17,3 |
| Moins de 25 m ² | 41,5 | 12,2 | 28,8 | 5,4 |
| Entre 25 et 40 m ² | 44,8 | 33,4 | 38,3 | 25,4 |
| Entre 40 et 70 m ² | 11,8 | 39,7 | 26,4 | 48,0 |
| 70 m ² et plus | 1,9 | 14,7 | 6,5 | 21,2 |
| En couple | 9,9 | 28,0 | 36,5 | 65,6 |
| Moins de 25 m ² | 3,2 | 1,1 | 1,1 | 0,4 |
| Entre 25 et 40 m ² | 24,3 | 7,6 | 10,3 | 2,7 |
| Entre 40 et 70 m ² | 49,2 | 36,7 | 38,5 | 23,0 |
| 70 m ² et plus | 23,3 | 54,6 | 50,1 | 73,9 |
| En colocation | 10,1 | 6,0 | 10,0 | 4,1 |
| En foyer élèves-étudiants | 9,1 | 6,7 | 8,3 | 0,3 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee (Recensement de la population 2006 - exploitation complémentaire)

Note de lecture : Entre 18 et 24 ans, 40,2 % des étudiants vivent seuls contre 12,5 % des jeunes qui ne sont pas étudiants. Entre 18 et 24 ans, les étudiants vivant seuls sont 44,7 % à occuper un logement dont la superficie est comprise entre 25 et 40 m².

À La Rochelle, plus de deux étudiants sur cinq habitaient hors de la région

Lieu de résidence 5 ans auparavant des étudiants du Poitou-Charentes (illustration 4)

| | Total | Aire urbaine Angoulême | Aire urbaine Niort | Aire urbaine Poitiers | Aire urbaine La Rochelle |
|---------------------------|--------------|------------------------|--------------------|-----------------------|--------------------------|
| Poitou-Charentes | 65,9 | 72,0 | 69,3 | 66,5 | 56,7 |
| Autres régions françaises | 29,6 | 25,8 | 29,2 | 28,0 | 38,1 |
| dont : Pays de la Loire | 5,4 | 2,2 | 12,3 | 4,1 | 8,8 |
| Centre | 4,3 | 2,1 | 3,0 | 5,2 | 3,5 |
| Aquitaine | 4,0 | 9,5 | 2,5 | 2,6 | 5,2 |
| Île-de-France | 3,6 | 2,1 | 1,7 | 3,4 | 5,9 |
| Bretagne | 2,3 | 1,3 | 3,1 | 1,7 | 4,3 |
| Limousin | 1,7 | 2,2 | 0,9 | 2,2 | 1,0 |
| Étranger | 4,5 | 2,2 | 1,5 | 5,5 | 5,2 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee (Recensement de la population 2006 - exploitation principale)

importantes puisque sur l'ensemble des 15-29 ans, 17 % résidaient hors de la région 5 ans plus tôt.

La mobilité s'accroît avec le niveau de diplôme. Selon une étude du CEREQ, réalisée en Poitou-Charentes, 70 % des diplômés d'un 3^e cycle n'habitaient pas la région l'année de leur bac et, trois ans après la fin de leurs études, 80 % résidaient hors du Poitou-Charentes.

En 2006, 5 % des étudiants de Poitou-Charentes habitaient à l'étranger 5 ans auparavant. Cette proportion s'accroît avec l'âge (13 % chez les 25-29 ans). La grande majorité d'entre eux (87 %) choisit Poitiers ou La Rochelle comme lieu d'études.

La région perd 650 étudiants par an au jeu des migrations

Les migrations d'étudiants sont le reflet d'une certaine concurrence entre les différentes universités, portant aussi bien sur l'offre de formation que sur la qualité de vie. Globalement, entre 2001 et 2006, la région a perdu environ 650 étudiants par an au jeu des migrations avec les autres régions. Alors que, pour l'ensemble de la population, elle se situe au 6^e rang des régions les plus attractives, le Poitou-Charentes ne figure qu'au 12^e rang pour les 15-29 ans et au 14^e pour les étudiants.

Elle perd des étudiants au profit de l'Aquitaine, de l'Île-de-France et de Midi-Pyrénées. En revanche, elle est excédentaire avec la région Centre et la Bretagne. Avec Pays de la Loire, le nombre d'étudiants sortants dépasse

légèrement le nombre d'étudiants entrants.

L'aire urbaine de Poitiers draine la majorité des étudiants des autres régions. Son attirance est plus forte pour les étudiants du Centre (65 %) et du Limousin (66 %), la plus faible pour les régions Aquitaine (35 %), Bretagne (40 %) et Pays de la Loire (40 %). L'aire urbaine de La Rochelle attire surtout les étudiants des régions Bretagne, Île-de-France et Pays de la Loire, absorbant de 31 à 37 % des étudiants provenant de ces régions. Près de 20 % des étudiants du Poitou-Charentes qui viennent d'Aquitaine vont étudier dans l'aire urbaine d'Angoulême.

Parmi les étudiants de 2006 qui, 5 ans auparavant, habitaient en Poitou-Charentes, 35 % étudient dans une autre région. Ils sont 48 % après 25 ans. Ils vont principalement étudier en Aquitaine (22 %), en Île-de-France (18 %), en Pays de la Loire (17 %), dans la région Centre (7 %) et en Midi-Pyrénées (7 %). Après 25 ans, plus d'un étudiant quittant la région sur quatre va poursuivre ses études en Île-de-France.

Près d'un étudiant sur quatre travaille

En 2006, sur les 49 000 étudiants recensés, 11 400 ont déclaré travailler, soit 23,4 % des étudiants. Ceux-ci regroupent des situations très hétérogènes : étudiants travaillant pour payer leurs études, étudiants rémunérés pendant leurs études ou jeunes actifs poursuivant des études parallèlement à

leur emploi. Dans certains cas, il s'agit de reprises d'études : les étudiants quittent le système éducatif, trouvent un premier emploi, puis s'inscrivent à une nouvelle formation.

Un tiers (3 800) des étudiants actifs occupent un emploi à durée limitée ou sont placés dans une agence d'intérim, un quart (2 900) ont un emploi à durée indéterminée, un autre quart (2 900) sont en contrat d'apprentissage, 7 % (800) occupent un emploi jeune ou sont en contrat de qualification et 5 % (600) effectuent un stage rémunéré.

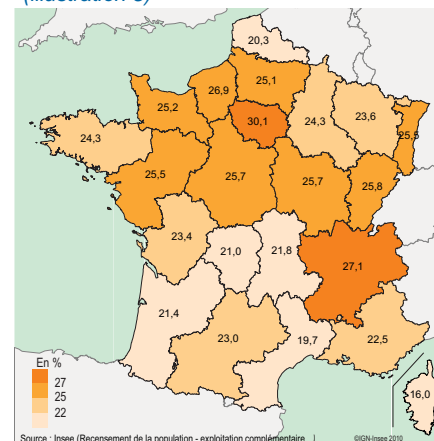
Les emplois occupés traduisent des situations très différentes. Certains correspondent à des études rémunérées comme celles poursuivies par les internes en médecine ou les élèves fonctionnaires. Certains sont à l'année comme les emplois occupés par les surveillants et aides-éducateurs scolaires. D'autres s'apparentent plus à des « petits boulots » comme les emplois de caissiers de magasin, ou de serveurs ou de vendeurs.

Plus du quart des étudiants actifs travaillent dans le secteur de l'éducation, la santé et l'action sociale ; 17 % travaillent dans le commerce, 10 % dans les services aux particuliers (essentiellement dans les hôtels et restaurants), 10 % dans les services aux entreprises et 8 % dans l'administration.

En Poitou-Charentes, les étudiants sont moins nombreux à occuper un emploi que dans d'autres régions françaises, notamment celles du nord de la France (illustration 5). Les étudiants de la région

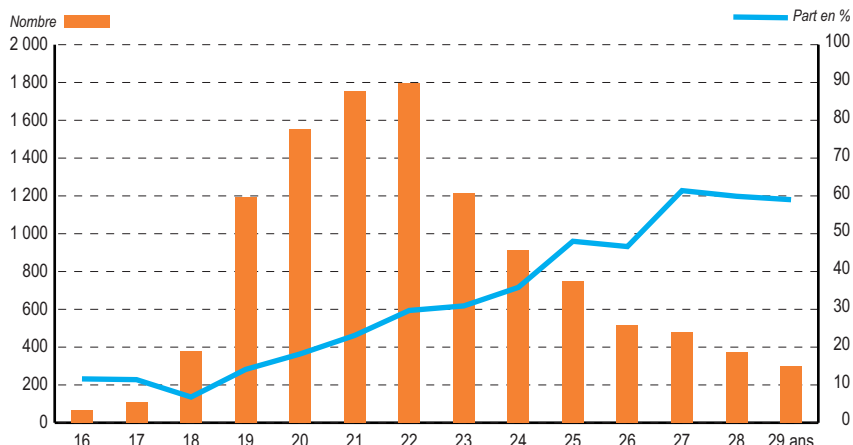
Le Poitou-Charentes au 14^e rang pour la part des étudiants qui travaillent

Part des étudiants qui travaillent en 2006 (illustration 5)



Source : Insee (Recensement de la population - exploitation complémentaire) ©IGN-Insee 2010

La part des étudiants qui travaillent croît avec l'âge (illustration 6)



Source : Insee (Recensement de la population 2006 - Exploitation complémentaire)

sont plus jeunes (29 % ont 25 ans ou moins, contre 25 % au niveau national) et les jeunes étudiants sont moins nombreux à travailler que leurs aînés (7 % à 18 ans et 60 % après 27 ans) (illustration 6). La part des étudiants qui travaillent est particulièrement élevée chez les diplômés d'un bac technologique (33 %), plus fréquemment en apprentissage, et les titulaires d'un diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle (31 %), avec un emploi sur deux à durée déterminée. Elle est aussi élevée chez les hommes que chez les femmes.

La part des étudiants qui travaillent est moins élevée dans les aires urbaines de Poitiers (19 %) et de La Rochelle (17 %), où les apprentis post-bac sont moins nombreux. Cette part est en deçà de celle observée dans d'autres villes universitaires, comme Toulouse, Rennes, Tours ou Orléans, où elle dépasse les 22 %.

Alexandre Giraud

Un cinquième des jeunes picto-charentais diplômés d'un bac+3 ou plus qui travaillent occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé

En 2006, parmi les jeunes ayant terminé leurs études, 90 % sont en emploi. Cette insertion dans le marché du travail dépend fortement du diplôme atteint. Ainsi, 78 % des jeunes ayant terminé leurs études avec le brevet ou moins occupent un emploi. Ce taux monte à 93 % pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP, à 91 % pour ceux en possession d'un bac général et à 96 % pour ceux qui ont un bac technologique ou professionnel, ou au moins un bac+2.

Le marché du travail ne permet pas toujours aux jeunes d'occuper un emploi correspondant *a priori* à leur niveau de formation. Ainsi, en Poitou-Charentes, parmi les jeunes de 18-29 ans ayant un diplôme universitaire du 1^{er} cycle et qui travaillent, 44 % sont employés ou ouvriers (cf. tableau). Cette proportion est de 21 % parmi les diplômés du 2^e ou 3^e cycle (bac+3 ou plus). Ces proportions placent la région dans le 1^{er} tiers des

régions de métropole. 2^e région pour la part des diplômés du 1^{er} cycle universitaire occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier, le Poitou-Charentes est au 7^e rang selon cet indicateur pour les diplômés d'un bac+3 ou plus. Dans l'espace à dominante rurale, où les offres d'emploi de cadres et de professions intermédiaires sont plus rares, les jeunes diplômés occupent plus fréquemment un poste d'ouvrier et d'employé.

Dans cette tranche d'âge (18-29 ans), à diplôme égal, les femmes qui ont achevé leurs études occupent plus fréquemment des emplois moins qualifiés : 48 % des diplômées du 1^{er} cycle occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé, contre 38 % pour leurs homologues masculins. Chez les diplômés du 2^e et 3^e cycle, l'écart se resserre : 22 % contre 18 %. Ces disparités homme-femme s'atténuent en milieu rural pour les plus diplômés.

En milieu rural, les jeunes diplômés occupent plus fréquemment un emploi d'ouvrier ou d'employé

Part des jeunes en emploi occupant un emploi d'ouvrier ou d'employé

| | Titulaires d'un bac+2 | Titulaires d'un bac+3 ou plus |
|--|-----------------------|-------------------------------|
| Poitou-Charentes | 43,5 | 20,5 |
| <i>dont : espace à dominante urbaine</i> | 41,6 | 19,6 |
| <i>espace à dominante rurale</i> | 47,9 | 23,7 |
| Métropole | 39,4 | 16,9 |
| Province | 40,8 | 19,1 |

Source : Insee (Recensement de la population 2006 - exploitation complémentaire)
Champ : actifs non étudiants de moins de 30 ans

Définition

Dans cette analyse, un étudiant est défini comme un jeune de 16 à 29 ans, inscrit dans un établissement d'enseignement et dont le niveau de diplôme est au moins supérieur au baccalauréat. Cette définition recouvre des situations très différentes entre les jeunes « étudiants post-bac », les doctorants salariés dans un laboratoire de recherche ou encore les jeunes actifs qui poursuivent des études parallèlement à leur emploi.

Pour en savoir plus

« Jeunes et territoires : l'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité », *Insee Première*, n° 1275, janvier 2010

« Quand l'école est finie, Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004 en Poitou-Charentes », CEREC

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes
insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15 euros/mn)
 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
 5 rue Sainte-Catherine - BP 557
 86020 Poitiers Cedex
 Tél : 05 49 30 01 01
 Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Didier BLAIZEAU
 Rédacteur en chef : Jean-Pierre FERRET

Dépôt légal janvier 2010
 N° CPPAP 0908 B 06698 - ISSN 0221-1068
 Code SAGE DEC30156
 Impression MEGATOP, Naintré